

Proposition no 12 déposée le 9 décembre 2020. Transmise le 10 février 2021, en traitement.

Délai de réponse: 10 février 2022.

Dicastère de l'Administration publique:

Secrétariat général.

---

**Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020 – DIVERS - Extrait:**

- **no 12 de M. Jacques Genoud (PDC) demandant au Conseil communal d'étendre le champ de la Commission Energie en renommant cette dernière en Commission Energie, environnement et développement durable;**

**M. Jacques Genoud, PDC.** Ceci est une intervention au nom du groupe PDC, sous forme de proposition. Le groupe PDC a pris connaissance de la proposition no 11 de M. R. Meyer demandant de renouveler la Commission ECOSOR et de la décharge en commission de l'environnement. Considérant que la société ECOSOR a déménagé, que la Commune dispose d'une Commission Energie, et que la Commission ECOSOR n'a plus lieu d'être, le groupe PDC propose de la supprimer et d'étendre le champ de la Commission énergie en renommant cette dernière en Commission énergie, environnement et développement durable. Cela fait d'autant plus sens puisque la Commune s'est vu attribuer récemment le label *European Energy Award Gold*. Le groupe PDC remercie le Conseil communal, les membres du Bureau et le Conseil général pour l'attention qu'ils porteront à la proposition susmentionnée.

**Le Président.** Nous prenons acte de votre intervention.

---

**Procès-verbal de la séance du 10 février 2021 – Décision quant à la recevabilité et à la transmission des propositions - Extrait:**

Représentant du Bureau

**Le Président.** Dans les cas qui nous occupent ce soir, nous avons plusieurs prises de parole qui mélange les genres (compétences du Conseil communal et compétences du Conseil général). Le Bureau a décidé de faire pencher la balance en faveur de l'auteur dans le sens où ce dernier est intervenu. Ainsi, les Propositions no 11, 12 et 15 seront traitées comme telles même si les Propositions 11 et 12 se trouvent à la limite des compétences du Conseil général. En outre, le Bureau ne décortiquera pas les interventions pour en distinguer les questions des propositions mais traitera l'intervention dans son ensemble (je fais référence à la Proposition no 15 de M. Jacques Genoud qui comporte une question relative au Conservatoire).

Bien que les propositions no 11 et 12 visent presque le même objectif, elles seront traitées séparément. Le plénum se prononcera sur chacune d'elle.

- no 12 de M. Jacques Genoud (PDC) demandant au Conseil communal d'étendre le champ de la Commission Energie en renommant cette dernière en Commission Energie, environnement et développement durable;

**Le Président.** Dans sa séance du 11 janvier dernier, le Bureau a analysé la proposition no 12 de M. Jacques Genoud et en a validé la qualification formelle et la recevabilité.

La problématique soulevée par cette proposition est proche de la précédente, à ceci près que l'auteur souhaite étendre le champ d'une commission relevant de l'Exécutif. Toutefois, la première partie de la proposition est liée à la suppression de la Commission ECOSOR et est formellement exprimée et tout à fait recevable sur ce point. En ce qui concerne l'extension des attributions de la Commission Energie, cela est effectivement du ressort du Conseil communal. Le vote sur cet objet portera donc sur la transmission de la proposition au Conseil communal qui sera invité à étudier l'élargissement des attributions de la Commission Energie aux thématiques de l'Environnement et du développement durable. Chaque membre du Conseil général peut s'exprimer sur cet objet.

Je cède la parole à M. le Syndic.

**M. Damien Colliard, Syndic.** Le Conseil communal a pris connaissance de cette Proposition. Il rejoint le fait que l'auteur sort du champ de compétence du Législatif car il demande l'extension d'attributions d'une commission relevant uniquement du Conseil communal. Cependant, le Conseil communal admet la recevabilité de cette Proposition no 12 puisqu'elle a un lien avec la précédente Proposition no 11.

**Le Président.** M. J. Genoud souhaitez-vous apporter des compléments ?

**M. Jacques Genoud, PDC.** Non.

### **Discussion générale**

La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

**Le Président.** Nous allons donc passer au vote sur la transmission.

### **RÉSULTAT DU VOTE**

**A l'unanimité des 43 membres présents, le Conseil général accepte de transmettre la proposition no 12 de M. Jacques Genoud (PDC) au Conseil communal, pour traitement.**